



UNION SYNDICALE APICOLE DU ROUSSILLON  
Maison de l'apiculture  
avenue Aristée  
66130 Ille-Sur-Têt  
04-68-84-07-85  
[usar@orange.fr](mailto:usar@orange.fr)

APICULTURE

## Initiation à l'élevage de reines

**Samedi 13 avril 9h00 - 17h00**

**Samedi 20 avril 13h30 - 17h00**

**Samedi 27 avril 9h00 - 17h00**

Vous souhaitez améliorer ou découvrir une technique d'élevage simple et efficace pour créer de nouveaux débouchés ou être plus performant sur votre exploitation.

Cette formation vous permettra de faire le point sur vos pratiques actuelles, d'apprendre à sélectionner les bonnes colonies et à effectuer l'élevage de reines de façon performante.

Elle est animée par un apiculteur professionnel.

Cette formation alterne cours théoriques en salle et pratiques sur le rucher.

<b>13 avril</b>	<b>Séance n° 1 : Savoir évaluer son cheptel – Préparer le matériel - Greffer</b> 1- Cours théorique sur la méthode d'élevage qui sera mise en œuvre 2- Préparation du matériel 3- Greffage
<b>20 avril</b>	<b>Séance n° 2 : Evaluer la réussite des greffages</b> Au rucher, pose des bigoudis sur les greffages réussis
<b>27 avril</b>	<b>Séance n° 3 : Finaliser l'élevage en introduisant les reines dans les ruchettes</b> 1- Division des colonies 2- Naissance des reines 3- Mise en ruchettes

<b>Public Visé</b>	Apiculteurs
<b>Pré-requis</b>	Avoir, au minimum, suivi le stage d'initiation
<b>Objectif général</b>	Permettre à tous les apiculteurs de savoir sélectionner les bonnes colonies et de savoir effectuer l'élevage de reines de façon performante.
<b>Durée</b>	3 jours - 17 h 30 heures
<b>Dates et horaires</b>	Samedi 13 avril 9h00 - 17h00, samedi 20 avril 13 h 30 - 17h00, et samedi 27 avril 9h00 - 17h00
<b>Lieu</b>	Maison de l'apiculture à Ille sur Têt et chez le formateur à Camélas
<b>Intervenants</b>	Apiculteurs professionnels
<b>Validation</b>	Attestation de stage
<b>condition financière</b>	<u>Coût du stage</u> : Le coût global du stage est de 110 euros pour les adhérents du syndicat et de 150 euros sinon.
<b>Inscription</b>	<u>Inscription</u> : Chèque de caution d'un montant de 30 euros libellé à l'ordre de PUSAR. Ce chèque permet de réserver votre place.

## Matériel nécessaire et obligatoire

Vareuse et lève cadre

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et renvoyer accompagné du chèque de réservation

**Avant le 28 mars 2019 (sous réserve de place disponible)**

USAR

avenue Aristée - 66130 Ille-sur-Têt

Mme, Mr : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : .....  
Mail : .....  
Activité principale : .....  
Nom de l'exploitation : .....

**Participera à la formation : Initiation à l'élevage de reines**



Le repas du midi n'est pas inclus dans le stage. Chaque participant pourra, à sa convenance, prendre un repas tiré du sac sur place ou aller en centre ville.